

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapports	Puissance administrative en France	
<b>3 portes</b>							
1.6 FSI Attraction	05/05 >	8P1AKC0F00	BLF	1 598 / 85/115	Méca. / 6 (0AG)	7	
1.6 FSI Ambiente		8P1CKC0H00					
1.6 FSI Ambition		8P1BKC0G00					
1.6 FSI S Line		8P1BKC0J00					
1.6 FSI Ambition Luxe		8P1BKC0I00					
2.0 TDI (140 ch) Attraction	05/05 >	8P1ALC0F00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8	
2.0 TDI (140 ch) Attraction DPF *		8P1ANC0F00	BMM				
2.0 TDI (140 ch) Ambiente		8P1CLC0H00	BKD				
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF *	05/05 > 12/05	8P1NLC0H00	BMM				
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF *	01/06 >	8P1CNC0H00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Ambiente DPF *	01/07 >	8P1CZC0H00	BMN	1 968 / 125/170		10	
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DSG ou S Tronic **	05/05 >	8P1CLX0H00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8	
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF * et DSG ou S Tronic **	05/05 > 12/05	8P1NLX0H00	BMM				
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF * et DSG ou S Tronic **	01/06 >	8P1CNX0H00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Ambiente DPF * et DSG ou S Tronic **	01/07 >	8P1CXZ0H00	BMN				1 968 / 125/170
2.0 TDI (140 ch) Ambition	05/05 >	8P1BLC0G00	BKD				1 968 / 103/140
2.0 TDI (140 ch) Ambition DPF *		8P1BNC0G00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Ambition DPF *	01/07 >	8P1BZC0G00	BMN	1 968 / 125/170		10	
2.0 TDI (140 ch) Ambition DSG ou S Tronic **	05/05 >	8P1BLX0G00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8	
2.0 TDI (140 ch) Ambition DPF * et DSG ou S Tronic **		8P1BNX0G00	BMM			10	
2.0 TDI (170 ch) Ambition DPF * et DSG ou S Tronic **	01/07 >	8P1BZX0G00	BMN	1 968 / 125/170			
2.0 TDI (140 ch) S Line	05/05 >	8P1BLC0J00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8	
2.0 TDI (140 ch) S Line DPF *		8P1BNC0J00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) S Line DPF *		01/07 >	8P1BZC0J00				BMN
2.0 TDI (140 ch) S Line DSG ou S Tronic **	05/05 >	8P1BLX0J00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8	
2.0 TDI (140 ch) S Line DPF * et DSG ou S Tronic **		8P1BNX0J00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) S Line DPF * et DSG ou S Tronic **		01/07 >	8P1BZX0J00				BMN
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe	05/05 >	8P1BLC0I00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8	
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DPF *		8P1BNC0I00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Ambition Luxe DPF *		01/07 >	8P1BZC0I00				BMN
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DSG ou S Tronic **	05/05 >	8P1BLX0I00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8	
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DPF * et DSG ou S Tronic **		8P1BNX0I00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Ambition Luxe DPF * et DSG ou S Tronic **		01/07 >	8P1BZX0I00				BMN
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line	06/05 >	8P1BLC0P00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8	
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DPF *		8P1BNC0P00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Exclusive Line DPF *	01/07 >	8P1BZC0P00	BMN	1 968 / 125/170			10
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DSG ou S Tronic **	06/05 >	8P1BLX0P00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8	
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DPF * et DSG ou S Tronic **		8P1BNX0P00	BMM				
2.0 TDI (170 ch) Exclusive Line DPF * et DSG ou S Tronic **		01/07 >	8P1BZX0P00				BMN

Sportback						
1.6 FSI Attraction	09/04 > 12/04 (BLP) 01/05 > (BLF)	8PAACK0A00	BLP / BLF	1 598 / 85/115	Méca. / 6 (0AG)	7
1.6 FSI Ambiente		8PACKC0C00				
1.6 FSI Ambition		8PABKC0B00				
1.6 FSI S Line		8PABKC0L00				
1.6 FSI Ambition Luxe		8PABKC0D00				
2.0 TDI (140 ch) Attraction	09/04 >	8PAALC0A00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8
2.0 TDI (140 ch) Attraction DPF *	05/05 >	8PAANC0A00	BMM			
2.0 TDI (140 ch) Ambiente	09/04 >	8PACLC0C00	BKD			
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF *	05/05 >	8PACNC0C00	BMM			
2.0 TDI (170 ch) Ambiente DPF *	06/06 >	8PACZC0C00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DSG ou S Tronic **	09/04 >	8PACNX0C00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8
2.0 TDI (140 ch) Ambiente DPF * et DSG ou S Tronic **	05/05 >	8PACNX0C00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) Ambition	09/04 >	8PABLC0B00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8
2.0 TDI (140 ch) Ambition DPF *	05/05 >	8PABNC0B00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Ambition DPF *	06/06 >	8PABZC0B00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) Ambition DSG ou S Tronic **	09/04 >	8PABLX0B00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8
2.0 TDI (140 ch) Ambition DPF * et DSG ou S Tronic **	05/05 >	8PABNX0B00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Ambition DPF * et DSG ou S Tronic **	06/06 >	8PABZX0B00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) S Line	09/04 > 12/05	8PABLC0S00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8
2.0 TDI (140 ch) S Line	01/05 >	8PABLC0L00	BKD			10
2.0 TDI (140 ch) S Line DPF *	05/05 >	8PABNC0L00	BMM			
2.0 TDI (170 ch) S Line DPF *	06/06 >	8PABZC0L00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) S Line DSG ou S Tronic **	09/04 > 12/04	8PABLX0S00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8
2.0 TDI (140 ch) S Line DSG ou S Tronic **	01/05 >	8PABLX0L00	BKD			
2.0 TDI (140 ch) S Line DPF * et DSG ou S Tronic **	05/05 >	8PABNX0L00	BMM			
2.0 TDI (170 ch) S Line DPF * et DSG ou S Tronic **	06/06 >	8PABZX0L00	BMM			1 968 / 125/170
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe	09/04 >	8PABLC0D00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DPF *	05/05 >	8PABNC0D00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Ambition Luxe DPF *	06/06 >	8PABZC0D00	BMM	1 968 / 125/170		10
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DSG ou S Tronic **	09/04 >	8PABLX0D00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8
2.0 TDI (140 ch) Ambition Luxe DPF * et DSG ou S Tronic **	05/05 >	8PABNX0D00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Ambition Luxe DPF * et DSG ou S Tronic **	06/06 >	8PABZX0D00	BMM			1 968 / 125/170
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line	06/05 >	8PABLC0P00	BKD	1 968 / 103/140	Méca. / 6 (02Q)	8
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DPF *		8PABNC0P00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Exclusive Line DPF *		06/06 >	8PABZC0P00			BMM
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DSG ou S Tronic **	06/05 >	8PABLX0P00	BKD	1 968 / 103/140	Robotisée / 6 (02E)	8
2.0 TDI (140 ch) Exclusive Line DPF * et DSG ou S Tronic **		8PABNX0P00	BMM			10
2.0 TDI (170 ch) Exclusive Line DPF * et DSG ou S Tronic **		06/06 >	8PABZX0P00			BMM

(\*) DPF : Filtre à particules.

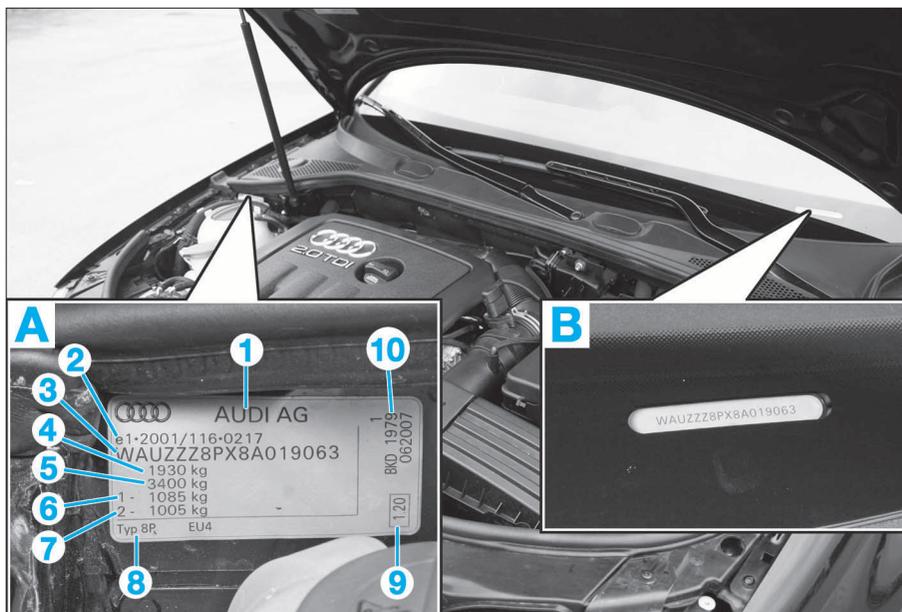
(\*\*) DSG ou S Tronic : Séquentielle.

**PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)**

La plaque du constructeur est collée sur la base du montant de pied milieu.

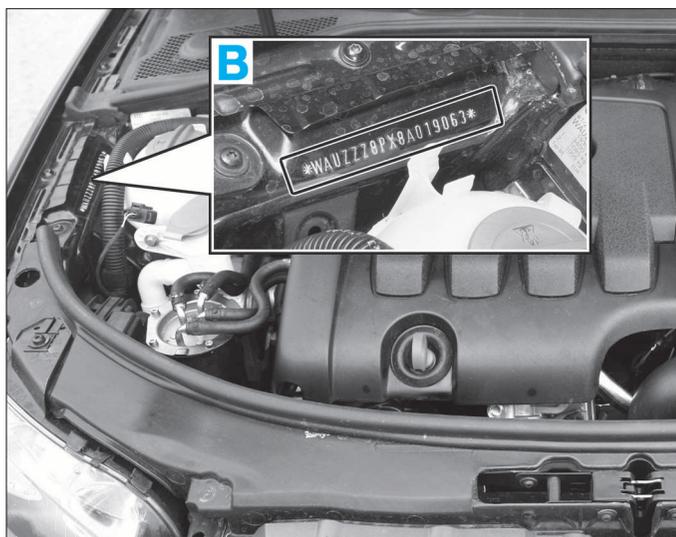
Elle comporte les indications suivantes :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le code modèle
- 3. Le numéro d'identification.
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé.
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Type du véhicule.
- 9. Coefficient d'absorption des fumées.
- 10. Information sur l'homologation.



**NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)**

Le numéro d'identification à 17 caractères (norme CEE) est frappé à droite sur le renfort d'aile dans le compartiment moteur. Il est également inscrit à la base inférieure gauche du pare-brise, sur la plaque du constructeur et sur l'étiquette d'identification dans le coffre.

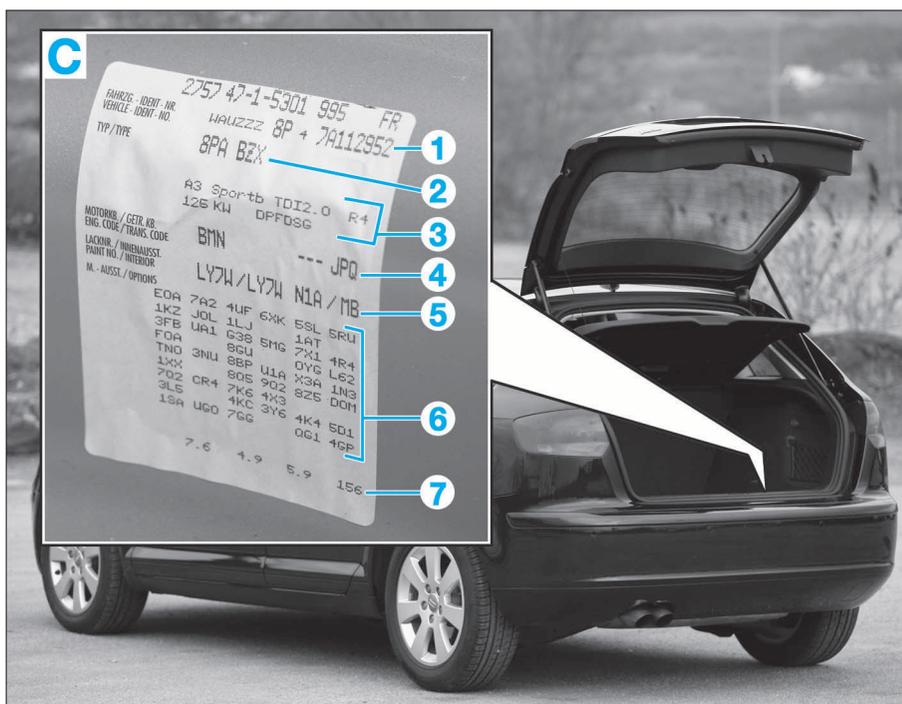


**ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION (C)**

L'étiquette d'identification est collée dans le coffre à bagages, sous le tapis, dans le logement de la roue de secours.

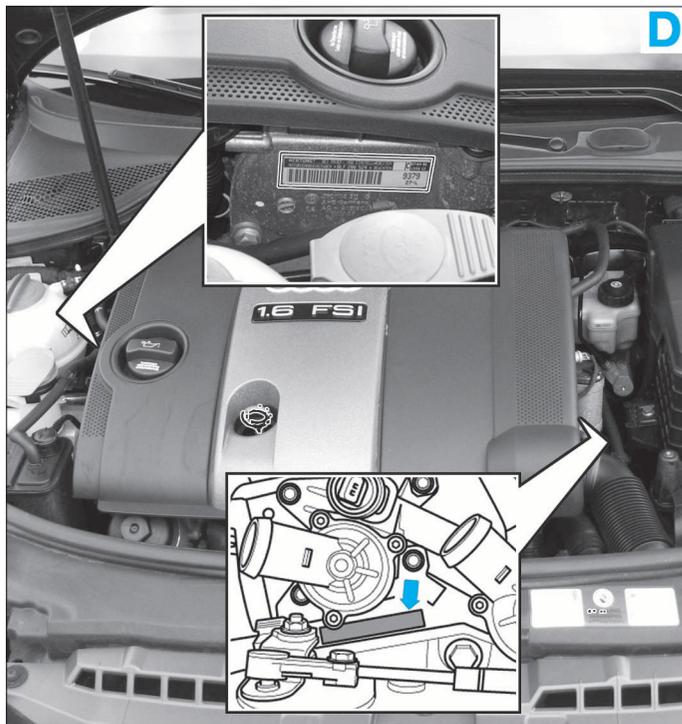
Elle comporte les indications suivantes :

- 1. Le numéro d'identification du véhicule.
- 2. Le code modèle.
- 3. La désignation du type/puissance moteur.
- 4. Les lettres-repères du moteur et de la boîte de vitesses.
- 5. Le numéro de peinture - Le code de l'équipement intérieur.
- 6. Le code des équipements optionnels.
- 7. Consommation : cycle urbain, extra-urbain et mixte ; émissions de CO2.

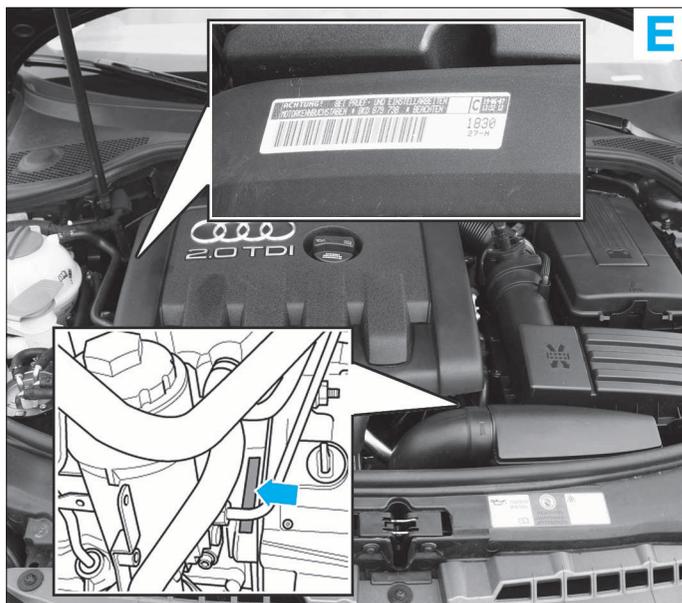


**NUMÉRO MOTEUR ESSENCE (D)**

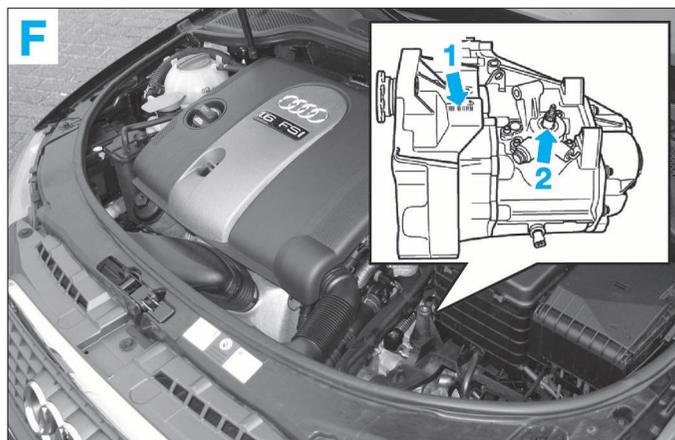
Le numéro et le type moteur sont gravés sur le côté gauche du bloc-cylindres, à proximité de la boîte de vitesses. Le type moteur est également inscrit sur un autocollant apposé sur le carter de distribution.

**NUMÉRO MOTEUR DIESEL (E)**

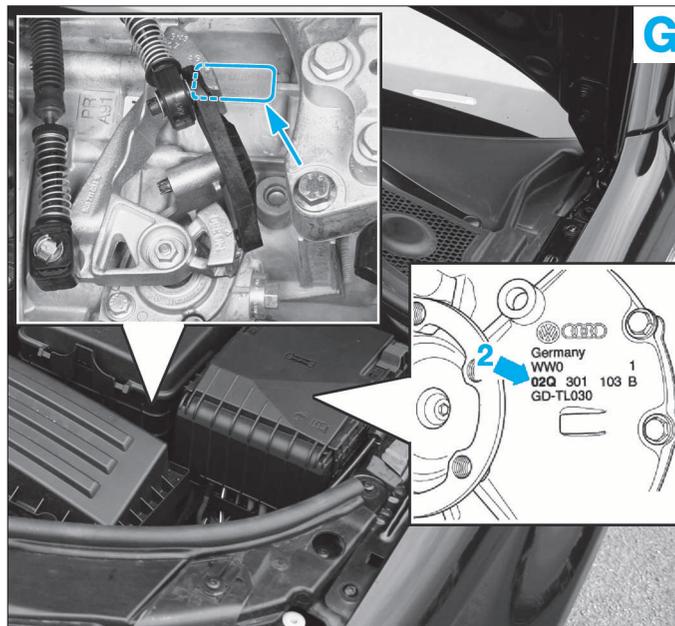
Le numéro et le type moteur sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, sur le bord du carter moteur, à proximité de la boîte de vitesses. Le type moteur est également inscrit sur un autocollant apposé sur le carter de distribution.

**NUMÉRO DE BOÎTES DE VITESSES MANUELLES, MOTEUR ESSENCE (F)**

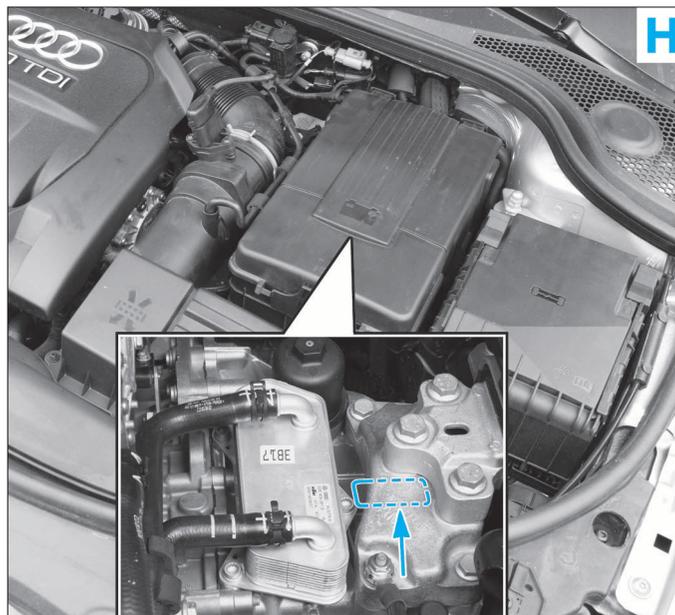
Les lettre-repères et la date de fabrication (1) de la boîte de vitesses sont inscrites sur le haut du carter d'embrayage, le type (2) sur le couvercle de commande des vitesses.

**NUMÉRO DE BOÎTES DE VITESSES MANUELLES, MOTEUR DIESEL (G)**

Les lettre-repères et la date de fabrication de la boîte de vitesses sont inscrites sur le carter en (1). Le type (2) est visible sur la partie arrière gauche.

**NUMÉRO DE TRANSMISSION SÉQUENTIELLE (H)**

Les lettre-repères et la date de fabrication de la transmission séquentielle sont inscrites sur la partie supérieure du carter.



# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS

Longueur :

- 3 portes : 4214 mm.
- Sportback : 4286 mm.

Largeur :

- 3 portes : 1765 mm (1957 mm en largeur totale avec rétroviseurs déployés).
- Sportback : 1765 mm (1959 mm en largeur totale avec rétroviseurs déployés).

Hauteur :

- 3 portes : 1421 mm.
- Sportback : 1423 mm.

Voie avant :

- 3 portes : 1534 mm.
- Sportback : 1507 mm.

Voie arrière :

- 3 portes : 1531 mm.
- Sportback : 1515 mm.

Empattement : 2578 mm.

## POIDS (kg)

	1.6 FSI		2.0 TDI (140 ch)		2.0 TDI (170 ch)	
	3 portes	Sportback	3 portes	Sportback	3 portes	Sportback
Poids à vide	1 225	1 265	1 340	1 370 * / 1 400	NC ***	1 380 * / 1 410
Poids total autorisé	1 785	1 825	1 900	1 940 * / 1 970	NC ***	1 940 * / 1 970
Poids remorqué non freiné autorisé	650	670	700	720 * / 730	NC ***	720 * / 740

(\*) : Boîte de vitesses mécanique.

(\*\*) : Boîte de vitesses séquentielle.

(\*\*\*) NC : Non Communiqué.

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

### 3 portes

Vitesse maxi. (km/h)

1.6 FSI : 196.

2.0 TDI (140 ch) : 207.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Cycle urbain (l/100 km)

1.6 FSI : 8,7.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : 7,2 \* / 7,5 \*\*.

- avec DPF : 7,0 \* / 7,5 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Cycle routier (l/100 km)

1.6 FSI : 5,3.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : 4,6 \* / 4,8 \*\*.

- avec DPF : 4,6 \* / 4,8 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Cycle mixte (l/100 km)

1.6 FSI : 6,5.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : 5,5 \* / 5,7 \*\*.

- avec DPF : 5,5 \* / 5,8 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Émission CO<sub>2</sub> (g/km)

1.6 FSI : 158.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : 148 \* / 153 \*\*.

- avec DPF : 149 \* / 149 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : 154 \* / 156 \*\*.

### Sportback

Vitesse maxi. (km/h)

1.6 FSI : 196.

2.0 TDI (140 ch) : 207.

2.0 TDI (170 ch) : 222.

Cycle urbain (l/100 km)

1.6 FSI : NC \*\*\*.

2.0 TDI (140 ch) : NC \*\*\*.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Cycle routier (l/100 km)

1.6 FSI : NC \*\*\*.

2.0 TDI (140 ch) : NC \*\*\*.

2.0 TDI (170 ch) : NC \*\*\*.

Cycle mixte (l/100 km)

1.6 FSI : 6,6.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : NC \*\*\*.

- avec DPF : 5,5 \* / 5,6 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : 5,8 \* / 5,9 \*\*.

Émission CO<sub>2</sub> (g/km)

1.6 FSI : 158.

2.0 TDI (140 ch) :

- sans DPF : 146 \* / 154 \*\*.

- avec DPF : 148 \* / 151 \*\*.

2.0 TDI (170 ch) : 154 \* / 156 \*\*.

(\*) : Boîte de vitesses mécanique.

(\*\*) : Boîte de vitesses séquentielle.

(\*\*\*) NC : Non Communiqué.

## PNEUMATIQUES

La pression des pneumatiques est mentionnée sur une étiquette. Celle-ci est collée à l'intérieur du volet de réservoir.



Les valeurs ci-dessous sont données à titre informatif. Dans tous les cas, appliquer la pression indiquée sur l'étiquette du véhicule collée à l'intérieur du volet de réservoir.

Jantes	Pneumatiques	Pressions de gonflage AV/AR			
		3 portes		Sportback	
		Demi-charge	Pleine-charge	Demi-charge	Pleine-charge
6,5J X 16	205/55 R 16	2,1/2,0	2,2/2,5	2,6/2,4	2,9/2,9
	225/45 R 17				
7,5J X 17	T125/70 R 16	4,2	-		
	T125/80 R 18	-	4,2		

\*. Vitesse limitée à 80 km/h.

## LEVAGE

### AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, sur lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des repères effectués sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.

### AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER OU UN PONT ÉLEVATEUR

À l'avant et à l'arrière, positionner la tête du cric munie d'une cale en bois ou le bras du pont élévateur, sous les renforts verticaux du bas de caisse, à hauteur du repère pour le cric.



*Le véhicule ne doit, en aucun cas, être soulevé en prenant appui sous le moteur, la boîte de vitesses ou les trains roulants.*



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

## REMORQUAGE

Les emplacements des points de remorquage sont dissimulés derrière un obturateur situé à droite des boucliers avant et arrière.

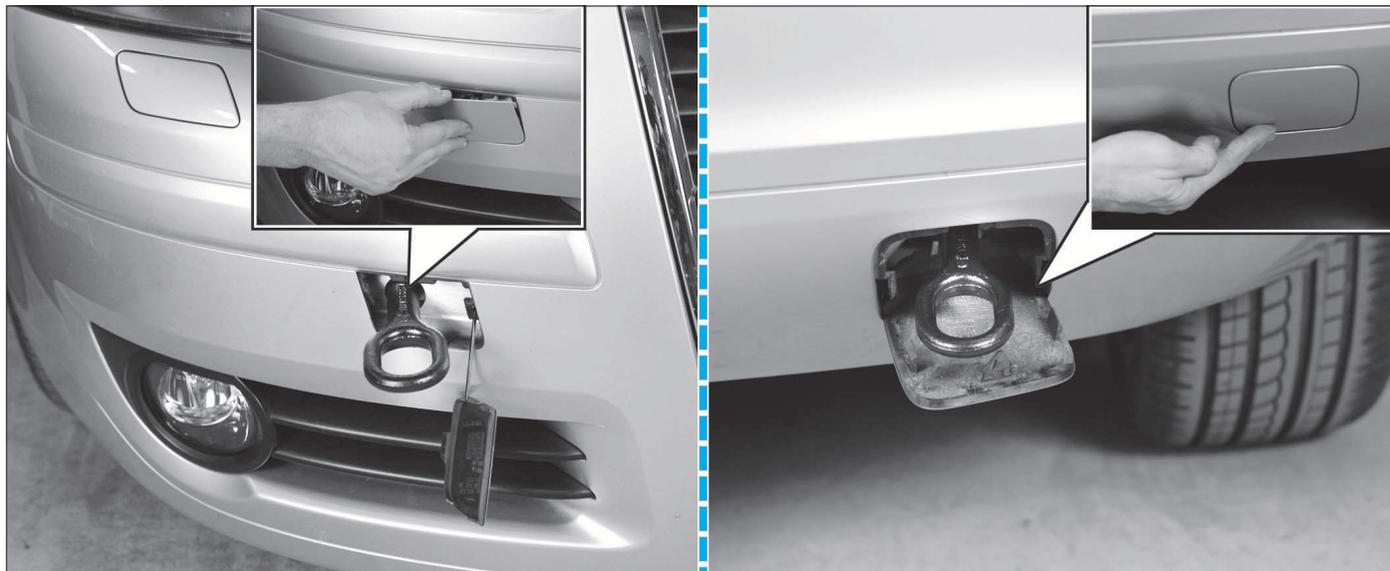
Récupérer l'anneau de remorquage dans la boîte à outils située sous le plancher, dans le coffre. Déposer l'obturateur du bouclier et visser (filetage à gauche) l'anneau dans le filetage prévu à cet effet.

Cet équipement ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance roues au sol.



*Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, il est conseillé de transporter le véhicule posé sur un plateau ou de le remorquer roues avant levées. Toutefois, exceptionnellement, il est possible de le remorquer les 4 roues au sol aux conditions suivantes :*

*placer le levier de sélection sur la position "N" (point mort).  
ne pas dépasser la vitesse de 50 km/h lors du remorquage.  
la distance de remorquage ne doit pas excéder 50 km.  
Si l'un de ces points n'est pas scrupuleusement respecté, cela peut engendrer des graves dommages dans la transmission automatique.*



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

Suivant la programmation de l'indicateur de maintenance du combiné d'instruments, il existe 2 programmes d'entretien aux échéances spécifiques :

- Échéances fixes " Service Entretien " : **tous les 15 000 km ou tous les ans.**
- Échéances variables longues durées " Service LongLife " : déterminées par le style de conduite et des conditions de fonctionnement de la voiture (tels que température d'huile, régime et charge du moteur et kilométrage parcouru), l'intervalle maxi. est de **30 000 km ou tous les 2 ans.** pour les moteurs essence. Concernant les moteurs Diesel, l'intervalle maxi est de **50 000 km ou tous les 2 ans** pour les n° de châssis inférieur à 8P4A 077875 et de **30 000 km ou tous les 2 ans** pour les n° de châssis supérieur à 8P4A 077875.

Toutefois il convient de préciser qu'en cas d'utilisation particulièrement sévères telles que petits parcours répétés, circulation en atmosphère très poussiéreuse, traction fréquente d'une remorque, taxi, résidence permanente dans des régions très froides ou qualité du combustible couramment utilisée douteuse, il est recommandé d'adapter la fréquence de l'entretien, notamment en remplaçant l'huile moteur plus fréquemment.

Pour les véhicules à moteur Diesel, en cas d'utilisation de carburant non conforme à la norme DIN 590, il faut effectuer un Service Entretien Intermédiaire **tous les 7 500 km.**

## Service Entretien Intermédiaire

### Travaux à effectuer tous les 15 000 km (ou tous les 12 mois)

- Huile moteur : vidanger/aspirer, remplacer le filtre à huile.
- Plaquettes de frein : contrôler l'épaisseur des plaquettes des freins.
- Indicateur de périodicité d'entretien : remettre à zéro.

## Service Entretien

L'ordre indiqué pour les différentes opérations d'entretien a été testé et optimisé. Il est donc conseillé de le respecter.

### Travaux à effectuer tous les 15 000 km (ou tous les 12 mois)

- Service Entretien Intermédiaire.

### Travaux à effectuer tous les 30 000 km (ou tous les 24 mois)

- Service Entretien Intermédiaire.

#### Équipement électrique :

- Éclairage avant : contrôle du fonctionnement des feux de position, feux de croisement, feux de route, projecteurs antibrouillards, clignotants, signal de détresse.
- Éclairage arrière : contrôle du fonctionnement des feux stop (y compris le 3e feu stop), feux arrière, feux de recul, feux AR de brouillard, feux de plaque de police, clignotants, signal de détresse, éclairage de coffre à bagages (plusieurs lampes).
- Autodiagnostic : interrogation de la mémoire de défauts à l'aide du lecteur de défauts ou "VAS 5051/52".

#### Extérieur du véhicule :

- Toit ouvrant : contrôler le fonctionnement, le nettoyer et l'enduire de graisse en aérosol.
- Essuie-glace/lave-glace et lave-projecteurs : contrôle du réglage des gicleurs.
- Position de repos des balais d'essuie-glace : contrôle.
- Balais d'essuie-glace : contrôle de l'état.

#### Pneumatiques

- Pneus : contrôle de l'état et de l'aspect des roues (y compris la roue de secours).
- Pression de gonflage des 4 pneus et de la roue de secours : contrôle.
- Kit de réparation des pneus : contrôle de la date limite d'utilisation.

#### Sous du véhicule

- Moteur, boîte de vitesses, couple réducteur, direction, manchettes d'articulation : contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état.
- Rotules sur l'essieu avant : contrôle du jeu, de la fixation et des soufflets d'étanchéité.

#### Compartment moteur :

- Moteur (par le haut) et compartiment moteur : procéder au contrôle visuel de l'état et de l'étanchéité.
- Huile moteur : appoint.
- Batterie avec œil magique : contrôle de l'affichage et appoint d'eau distillée si nécessaire.
- Lave-glaces/lave-projecteurs : appoint de liquide de lavage.
- Système de refroidissement : contrôle de la protection antigel et du niveau de liquide de refroidissement.
- Filtre à pollen : remplacement.
- Liquide de frein : contrôler le niveau du liquide en fonction de l'usure des plaquettes de frein.
- Effectuer un parcours d'essai.
- Filtre à carburant (moteur Diesel) : remplacer (uniquement en cas d'utilisation de carburant non conforme à la norme DIN 590).

**Travaux à effectuer tous les 60 000 km**

Opération des 30 000 km, plus :

**Équipement électrique :**

- Éclairage intérieur, éclairage de la boîte à gants, témoins de contrôle, avertisseur sonore : contrôle de fonctionnement (ou tous les 24 mois).

**Extérieur du véhicule :**

- Arrêts de porte, goujons de fixation, barillettes et crochets du capot moteur : graissage (ou tous les 24 mois).

**Sous du véhicule**

- Boîte de vitesses séquentielle (DSG) : remplacer l'huile et le filtre à huile.
- Système de freinage (vu du dessous) : contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état.
- Protection du soubassement : contrôle visuel de l'état.
- Système d'échappement : procéder à un contrôle visuel de l'état, de l'étanchéité et de la fixation.
- Rotules de barres de direction : contrôle du jeu, de la fixation et des soufflets d'étanchéité.

**Compartment moteur :**

- Bougies d'allumage (moteur essence) : remplacer (ou tous les 6 ans).
- Courroie d'accessoires : contrôle (ou tous les 24 mois).
- Projecteurs : contrôle du réglage ; nouveau réglage si nécessaire (ou tous les 24 mois).

**Travaux à effectuer tous les 90 000 km**

Opération des 30 000 km, plus :

- Filtre à air : nettoyer le boîtier du filtre à air et remplacer le filtre à air.
- Filtre à carburant (moteur Diesel) : remplacer (uniquement en cas d'utilisation de carburant conforme à la norme DIN 590).

**Travaux à effectuer tous les 120 000 km**

Opération des 60 000 km, plus :

- Courroie de distribution et galet tendeur (moteur Diesel) : remplacer.

**Travaux à effectuer tous les 150 000 km (puis tous les 30 000 km)**

Opération des 30 000 km, plus :

- Filtre à particules (moteur Diesel en étant équipé) : lecture de la quantité de suie.

**Travaux à effectuer tous les 36 mois (puis tous les 24 mois)**

- Liquide de frein : remplacer puis purge du circuit de freinage.

**Service LongLife**

Pour les véhicules paramétrés pour un programme d'entretien variable longue durée « Service LongLife », un message au combiné d'instruments s'affiche à un certain kilométrage (en fonction du style de conduite et des conditions de fonctionnement du véhicule) ; il faut alors effectuer un Service Entretien Intermédiaire ainsi que la révision la plus proche du Service Entretien.